



C'était quoi ce cirque ?

Éditorial du Maire



Chères Labastidiennes,
chers Labastidiens,

Concernant la collecte des déchets, jusqu'à présent, cette tâche pour notre commune, est réalisée par le SIVOM du Girou; cette structure regroupe sept communes (Bazus, Montjoire, Villariès, Cépet, Gargas, Saint-Sauveur et Labastide Saint Sernin) faisant partie de trois communautés des communes différentes.

La qualité du service apporté par cette structure est satisfaisante, mais deux éléments majeurs s'imposent aux communes collectées par le SIVOM du Girou.

En premier lieu, le principe législatif de simplification du fonctionnement des structures intercommunales rend nécessaire l'exercice de cette compétence « Déchets », directement par les communautés des communes (la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue en ce qui nous concerne).

En second lieu, le nombre d'habitants collectés par le SIVOM du Girou (8500 habitants) ne permet pas de rationaliser sur le long terme le fonctionnement du service apporté (organisation des équipes, optimisation des tournées, moyens financiers pour le renouvellement des camions). Une augmentation du prix du service serait inéluctablement le corollaire de la continuité du fonctionnement de la structure du SIVOM du Girou.

En conséquence, le conseil syndical du SIVOM du Girou a décidé unanimement de mettre un terme à son activité au 31 décembre 2015.





Pour notre commune, la collecte des déchets sera donc désormais assurée par le SITROM. Cette structure est étroitement liée à la Communauté des Communes des Coteaux Bellevue dont le nombre d'habitants (plus de 20 000) permet une meilleure rationalisation du service. Dès cette année 2015, il est à noter que les administrés de Labastide, ont pu, pour cette raison, bénéficier d'une baisse du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (12,9 % au lieu de 13,5 %) soit en moyenne, une baisse de 11 euros au titre de la taxe ordures ménagères intégrée dans les taxes foncières des habitations.

Ce changement au niveau de la structure qui assure la collecte de nos déchets va entraîner quelques modifications, qui vous sont précisées dans le document du SITROM joint en annexe (dont le calendrier des collectes).

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Bastidais.

Bien cordialement,

Bertrand Sarrau

Journal d'informations municipales

de Labastide-Saint-Sernin

Directeur de la publication :

Bertrand Sarrau

Responsable de la publication :

Anne-Sophie Pilon

Comité de rédaction :

M^{mes} S. Dufour, S. Lebret, V. Pubill,

et MM D. Antipot et L. Tetrel

Conception, réalisation :

Microsophia Communication

05 62 71 01 26

Elections régionales

À l'issue de la commission mixte paritaire du 16 juillet 2015, l'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République.

Dans le cadre des nouvelles régions ainsi redessinées, des élections régionales sont organisées en décembre 2015.

Celles-ci rendront opérationnelles notre nouvelle région issue de la fusion des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Ce seront les dernières élections françaises avant les présidentielles de 2017. Il n'y aura pas d'élections nationales en 2016 en France.



• *Quand ont lieu les élections régionales ?*

Les dates des régionales sont fixées
au **dimanche 6 décembre 2015**
et au **dimanche 13 décembre 2015**.

Horaires d'ouverture des bureaux de vote :
de 8 h à 18 h.



• *Qui peut voter ?*

Pour voter, il faut être majeur, de nationalité française, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales.

La présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire. Cependant, **il faut impérativement présenter une pièce d'identité afin de pouvoir voter.**

• *Quel est le mode de scrutin ?*

Les conditions pour être élu(e) aux régionales ne sont pas les mêmes que lors des départementales du mois de mars. Il s'agit d'un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire.

• 1^{er} tour

Les listes qui obtiennent plus de 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour des régionales sont qualifiées pour le second tour.

• 2nd tour

La liste qui arrive en tête au 2nd tour obtient automatiquement une prime majoritaire égale au quart des sièges au conseil régional en plus du nombre de sièges lié à son score. Le reste des sièges est ensuite réparti entre les listes ayant recueilli au moins 5 % des suffrages exprimés.

RAPPEL ! La présentation de la carte d'identité est obligatoire pour pouvoir voter, ne l'oubliez pas !

Urbanisme : modification et révision du PLU

Modification du plan local d'urbanisme

La procédure de modification du PLU de notre commune est terminée. Elle a été approuvée en Conseil municipal le 15 septembre 2015 et devrait être exécutoire pour la fin de cette année 2015, après approbation par la Préfecture.

Révision du plan local d'urbanisme

La procédure de révision de notre PLU est engagée. En plus de prendre en compte les dernières évolutions législatives, cette révision permet également de redéfinir les objectifs de développement et d'aménagement durables du territoire.



Les élus, en partenariat avec les bureaux d'études Artélia et Pays et Paysages, travaillent actuellement sur le diagnostic stratégique et le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Cette réflexion sera menée jusqu'à la fin de cette année. Ensuite, une réunion publique de présentation de ce PADD sera organisée dans le courant du premier trimestre 2016.

La date de cette réunion publique vous sera communiquée ultérieurement par courrier dans votre boîte aux lettres, par affichage en mairie et sur le panneau lumineux.



Catastrophe naturelle « sécheresse »



Des administrés nous ont demandé d'effectuer les démarches nécessaires, afin qu'un arrêté portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse soit délivré à notre commune. Si votre maison d'habitation a subi des dégradations ou si vous avez constaté de nouvelles fissures dues à la sécheresse, nous vous conseillons d'adresser un courrier à la mairie, afin de vous inscrire sur la liste des personnes sinistrées. Renseignements complémentaires en mairie au 05 61 84 95 05.

Pensez-y !



Attention, à partir du 1^{er} janvier 2016, l'organisation de la collecte des déchets (ordures ménagères, tri sélectif et déchets verts) change! Ces collectes seront dorénavant assurées par le SITROM. Vous trouverez ci-dessous, ainsi que dans le document joint en annexe, les informations concernant ces changements.

N'hésitez pas non plus à consulter les précieux conseils prodigués dans ce document, concernant la valorisation de nos déchets verts... par nous et chez nous!



Collecte des ordures ménagères (bac à couvercle bordeaux)

A partir du 1^{er} janvier 2016, la collecte des ordures ménagères aura lieu le LUNDI (voir calendrier de collecte et courrier du SITROM joints à ce journal)! Pensez à sortir vos bacs bordeaux le dimanche soir !

Pour ce premier semestre, les lundis 28 mars 2016 et 16 mai 2016 étant des jours fériés, la collecte des ordures ménagères sera reportée au mardi 29 mars et mardi 17 mai 2016. Pensez à sortir vos bacs à couvercle bordeaux le lundi soir pour ces deux dates.

Collecte du tri sélectif en porte à porte ou en point de regroupement (bac à couvercle jaune)

À partir du 1^{er} janvier 2016, la collecte du tri sélectif aura lieu les mercredis des semaines impaires.

Mercredi 25 novembre 2015
Mercredi 09 décembre 2015
Mercredi 23 décembre 2015
Mercredi 06 janvier 2016
Mercredi 20 janvier 2016
Mercredi 03 février 2016
Mercredi 17 février 2016
Mercredi 02 mars 2016
Mercredi 16 mars 2016
Mercredi 30 mars 2016
Mercredi 13 avril 2016
Mercredi 27 avril 2016
Mercredi 11 mai 2016
Mercredi 25 mai 2016



Collecte des déchets verts

A partir du 1^{er} janvier 2016, la collecte des déchets verts aura lieu les mardis des semaines impaires. De plus, **les règles de ramassage changent et seront strictement**

appliquées, vous les trouverez dans le document joint en annexe. **Il ne sera plus nécessaire de vous inscrire au préalable en mairie.**

Mardi 24 novembre 2015	Mardi 15 mars 2016
Mardi 08 décembre 2015	Mardi 29 mars 2016
Mardi 05 janvier 2016	Mardi 12 avril 2016
Mardi 19 janvier 2016	Mardi 26 avril 2016
Mardi 02 février 2016	Mardi 10 mai 2016
Mardi 16 février 2016	Mardi 24 mai 2016
Mardi 1 ^{er} mars 2016	



Collecte des encombrants

Mardi 17 novembre 2015
Mardi 16 février 2016
Mardi 17 mai 2016

Ramassage des encombrants

Nous nous permettons de vous rappeler qu'il est impératif de sortir vos encombrants la veille au soir. Le service de ramassage des encombrants commençant sa tournée à 5 heures du matin, vos encombrants doivent être sortis à cette heure-là.

Au préalable, vous devez vous inscrire en mairie en téléphonant au 05 61 84 95 05, au plus tard **le vendredi précédent avant midi.**

L'actu de la bibliothèque...

Voici un petit retour sur les activités de la bibliothèque municipale.

Le 7 octobre dernier, une trentaine de personnes sont venues écouter Jérôme Leroy, auteur –entre autres– de romans policiers. Dans une ambiance sérieuse mais détendue, nous avons échangé sur les thèmes traités dans ses ouvrages et sur sa manière d'aborder le travail d'écriture.



Collecte du verre

Il s'agit d'un apport volontaire dans les récup'verre à votre disposition sur la commune : route de Gargas, avenue Lamartine et à l'entrée de l'impasse des Acacias. Vous pouvez y jeter : les bouteilles, les pots et les bocaux en verre sans bouchon, couvercle ou capsule. Ne pas y jeter : les pots de fleurs, la vaisselle, les ampoules ou les sachets plastiques.



Rappel !

Il est interdit de déposer des objets, de quelque nature que ce soit, à côté ou au pied des conteneurs d'apport volontaire. Afin d'éviter les nuisances sonores, déposer votre verre dans les conteneurs entre 7 h et 20 h.

Collecte des TLC (textile, linge, chaussures)

Un point d'apport volontaire pour les textiles, linge et chaussures (TLC), est en place à Labastide, **impasse Le Not (parking de la bibliothèque)**. Il vous permet de donner, près de chez vous vos vêtements, linge et chaussures usagés.

Ce conteneur porte les couleurs de son collecteur : « Le relais », entreprise à but socio-économique (EBS).



Quant aux petites sections, la bibliothécaire vient leur rendre visite dans leur classe, accompagnée de son fidèle acolyte Daniel...

Notre rendez-vous des Petiots ne cesse de prendre de l'essor. Pour ceux qui ne le connaissent pas encore, le principe est simple : tous les parents sont conviés avec leur(s) chérubin(s) de 0 à 3 ans, à venir écouter des histoires et chanter !

Programmation à venir les vendredis à partir de 10 h avec lecture à 10 h 30.

- 20 novembre 2015
- 18 décembre 2015 « Spécial Noël ».
- Vous pouvez amener les cadeaux pour vos pitchouns !
- 19 février 2016
- 18 mars 2016
- 15 avril 2016
- 20 mai 2016
- 17 juin 2016



Vous pouvez suivre notre actualité sur la page Facebook de la Bibliothèque Municipale Monique Font. Des surprises et rendez-vous à venir vous y attendent. Pour les plus réfractaires, le panneau d'affichage de la mairie vous tiendra au courant !

A très vite !



RECENSEMENT

de la population 2016



Le recensement, à quoi ça sert ?

- Connaître la population française
- Définir les moyens de fonctionnement des communes
- Prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

En 2016, le recensement se déroulera dans notre commune !
Il aura lieu **du 21 janvier au 20 février**.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.



Le recensement, c'est utile à tous !

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes: plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra lors de son passage, les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les déposer en mairie.



État Civil des 2^e et 3^e trimestre 2015

Bonjour les bébés



GUYOT Antonin, Jean **5 mai**
 ALLALA Mélina, Marie-Hélène, Nadège **19 mai**
 MESPLÈDE Maylis **20 mai**
 PION Warren, Philippe, Eric **23 mai**
 ALPHONSA Nélia, Marie, Juliette **9 juin**
 GRECO Gabriel, Marius, Christian **13 juin**
 CORRE Joyce, Marie, Victoire **29 juin**
 MARY Mäthys **10 juillet**
 BOUTET Mia, Andrée, Déolinda **19 juillet**
 DEU Lily, Julia **8 août**
 HÉDON Flavie **13 août**
 BORDENAVE Tomàs **18 août**
 RODRIGUEZ Nolan **12 septembre**
 LEGASA Adrian, Gérard, Francisco **16 septembre**

Ils se sont unis



AUGE Gérald et CANO Delphine, Danièle **30 mai**
 MALVAUX Sébastien, Paul et BAILLEUL Hélène, Alexandra **20 juin**
 PASTOR Frédéric, Jean, Louis et MARINIÈRE-DEJEAN Magali, Charlotte **27 juin**
 BOUNET Christophe, Pierre, Bernard et ROBERT Claudine, Marcelle **4 juillet**
 TRÉGAN Christophe et GERMANO Corinne, Henriette **11 juillet**
 OUARRAG Belkacem et ANDRIEUX Stéphanie **18 juillet**
 FURLAN Charles, Alain et PINEL Gérard, Bruno **25 juillet**
 SICARD Laurent, André et FRESSINAUD MAS DE FEIX Printille, Clémence, Jeanne **8 août**
 BOURTHOUMIEUX Didier, Christian et RIGAL Monique **22 août**
 VELA Francis et BELMONTE Sandra, Bernadette, Aline **22 août**
 CALAO Vincent, Nicolas et COMBES Virginie **29 août**
 FERRE Pierre, Antoine et DOUX Maryline **26 septembre**

Ils nous ont quittés



JAQUET née THENEGAL Odette, Louise, Paule **26 avril**
 GIBERT Jean, Jacques, François **25 août**

BERTHIER Gérard, Roland, Marcel **4 septembre**
 TORTUL Etienne, Louis **25 septembre**



Préparation avant mise en orbite !



Tombera... tombera pas ?



Atelier maquillage



Démonstration des élèves de l'école du cirque PEP'S



C'était quoi

ce cirque ?

Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous le samedi 10 octobre dernier pour la deuxième édition de « C'est quoi ce cirque ? », journée consacrée au spectacle vivant et organisée par le comité des fêtes en partenariat avec la Mairie de Labastide et la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue.



Le Gyrospace, ça décoiffe !

De peps, l'après-midi n'en a pas manqué ! Celui-ci débuta par divers ateliers animés par l'école du cirque de Blagnac PEP'S qui, grâce à son équipe dynamique, proposa des activités ludiques : de l'équilibre aérien ou sur objets, du jonglage (balles, massues, diabolos, bâton du diable...) et de la manipulation d'objets (assiettes, diabolos, bolas...). Un goûter fut ensuite offert avant de poursuivre par la démonstration de cette même équipe et la reprise des ateliers. Mais l'attraction favorite fut certainement le Gyrospace qui donna le tournis à plus d'un ; entre amusement, sensation de légèreté et parfois nausées, les impressions étaient variées.

À 20h30, cette journée haute en couleur se poursuivait grâce à la voix de Céline Lenfant qui présenta quatre compositions personnelles. Pendant ce temps, la star du jour, Ronny Gan se préparait en coulisse avant de faire partager au public, sa passion pour l'hypnose grâce à des jeux de scène fascinants, surprenants et drôles.



Le maître de l'hypnose, Ronny Gan et son parterre de fans

Nos prochaines rencontres...

Novembre 2015

Samedi 14 novembre

Soirée Théâtre 20 h 30, Comité des Fêtes, salle des fêtes

Dimanche 22 novembre

Loto de l'Amicale des Anciens 14 h 30, salle des fêtes

Dimanche 29 novembre

Marché de Noël de l'ALAE de 14 h à 18 h, salle des fêtes



Décembre 2015

Mardi 22 décembre

Don du sang de 15 h à 19 h, salle des Anciens

Jeudi 24 décembre

Veillée de Noël des enfants 19 h, église de Villariès

Veillée de Noël des adultes 21 h, église de Pechbonnieu

Vendredi 25 décembre

Messe de Noël 10 h 30, église de Villariès



Janvier 2016

Vendredi 22 janvier

Soirée organisée par l'APEEL 19 h, salle des fêtes

Samedi 23 janvier

Soirée Belote 21 h, Comité des fêtes, salle des fêtes



Mars 2016

Vendredi 18 Mars

Soirée Théâtre 20 h 30, Comité des Fêtes, salle des fêtes



Mai 2016

Jeudi 5 mai et samedi 7 mai

Tournoi de foot « Les petits Princes » Stade

Dimanche 8 mai

Cérémonie devant le Monument aux Morts 11 h

